

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUl représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

VOI 001-154/13/CC

■ Approbation de la création et de l'affectation des autorisations de programme destinées aux opérations de voirie sur les voies communautaires et leurs dépendances

DRM 13/9456/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Au budget Primitif 2013, est inscrit de nouvelles autorisations de programme d'investissement d'un montant total de 15 410 000 euros en ce qui concerne la création, l'aménagement, l'entretien de voirie, la signalisation et la circulation.

En effet, dans le cadre des missions afférentes à sa compétence d'aménagement, de gestion et d'entretien des voies, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a mis en place une programmation d'études et de travaux qui nécessite la création et l'affectation des autorisations de programme ainsi que le positionnement des crédits de paiement.

Ces autorisations de programme nouvelles seront destinées à quarante quatre opérations ci-après :

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après indiquées,

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées la création et l'affectation des autorisations de programme pour un montant de 15 410 000 euros ainsi que le positionnement des crédits de paiement correspondants, répartis conformément aux opérations ci-après :

N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP NOUVELLE	CP 2013	Estimation CP ultérieurs
Montants en euros				
DPEPVC - 13/1	Aménagement zone piétonne centre-ville de La Ciotat	600 000	80 000	520 000
<i>DPEPVC - 13/47</i>	Ensuès –aménagement carrefour accès antenne	800 000	30 000	770 000
DPEPVC - 13/10	Ensuès - Aménagement entrée ouest RD5	50 000	40 000	10 000
DPEPVC – 13/11	Ensuès –voie liaison salle des fêtes/école	50 000	40 000	10 000
DPEPVC – 13/12	Ensuès - Aménagement entrée ouest RD5	50 000	0	50 000
DPEPVC – 13/13	Gignac- Aménagement rue Pablo Picasso	50 000	0	50 000
DPEPVC – 13/14	Gignac- Aménagement rue Chabaud 2 ^{ème} tranche	50 000	0	50 000
DPEPVC – 13/15	Gignac- Aménagement parking Pasteur	50 000	24 000	26 000
DPEPVC – 13/16	Marignane- Aménagement rue Henri Dunant	50 000	0	50 000
DPEPVC – 13/17	Marignane - Aménagement rue Mermoz	50 000	0	50 000
DPEPVC – 13/18	Rove Aménagement RD568 traversée village	50 000	36 000	14 000
DPEPVC – 13/19	Sausset-les-Pins- Aménagement Avenue Matraval	50 000	0	50 000
DPEPVC – 13/2	Amélioration accès PMR 2013/2016	1 000 000	200 000	800 000
DPEPVC – 13/20	St-Victoret- Aménagement Place République	400 000	40 000	360 000
DPEPVC – 13/21	St-Victoret - Aménagement Voies diverses	200 000	100 000	100 000
DPEPVC – 13/22	St-Victoret - Aménagement accès Mairie	100 000	80 000	20 000
DPEPVC – 13/23	Septèmes- Aménagement parking Vallon Rougière	50 000	40 000	10 000
DPEPVC – 13/24	Septèmes - Aménagement route d'Apt	50 000	40 000	10 000

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

	au droit Mairie			
DPEPVC – 13/25	Ceyreste-carrefour St Antoine/Peupliers	600 000	24 000	576 000
DPEPVC – 13/26	Ceyreste—création trottoirs Chemin Aubagne	50 000	24 000	26 000
DPEPVC – 13/27	Gémenos Aménagement Bd Vessiot	50 000	24 000	26 000
DPEPVC – 13/28	La Ciotat - Aménagement Arène-Cros/Louis Crozet	50 000	24 000	26 000
DPEPVC – 13/29	La Ciotat- Aménagement voie Lou Pantai	50 000	8 000	42 000
DPEPVC – 13/3	Interventions murs soutènementT 2013/2016	4 000 000	800 000	800 000
DPEPVC – 13/30	La Ciotat - accès nouvelle gare routière RD40	100 000	8 000	92 000
DPEPVC – 13/31	Marseille- Aménagement Bd camp Long la Cayolle	350 000	100 000	250 000
DPEPVC – 13/32	Allauch- Aménagement RD 44F Avenue canton Vert	50 000	24 000	26 000
DPEPVC – 13/33	Allauch Aménagement voies lycée Enco de Botte	50 000	32 000	18 000
DPEPVC – 13/34	Détection/Géo Référencement réseaux	1 000 000	320 000	680 000
DPEPVC – 13/35	Marseille – Aménagement Castor de Servières	200 000	40 000	160 000
DPEPVC – 13/36	Marseille stationnement Edmond Pirian	300 000	80 000	220 000
DPEPVC – 13/37	Marseille - parking DPU La Baunaude	400 000	300 000	100 000
DPEPVC – 13/38	Marseille - Aménagement Bd Jeanne d'Arc	420 000	80 000	340 000
DPEPVC – 13/41	Marseille ANRU Kalliste voie école	200 000	160 000	40 000
DPEPVC – 13/42	Cassis- Aménagement giratoire Avenue Paul Imbert RD559	50 000	0	50 000
DPEPVC – 13/43	Cassis – signalétique dynamique Parking	200 000	40 000	160 000
DPEPVC – 13/44	Marseille-Aménagement voies Pointe Rouge	600 000	240 000	360 000
DPEPVC – 13/45	Allauch-Tasso/Rascous/Carrefour Canton Vert	50 000	16 000	34 000
DPEPVC – 13/46	Chateauneuf -Aménagement Marie Curie et voies diverses	300 000	240 000	60 000
DPEPVC – 13/5	Euromed Aménagement abords CES Versailles	2 500 000	12 000	2 488 000
DPEPVC – 13/6	Carry- Aménagement rue Lombardie	50 000	25 000	25 000
DPEPVC – 13/7	Carry- Aménagement Avenue Draio Del Mar	50 000	25 000	25 000
DPEPVC – 13/8	Giratoire Laure/14 juillet/Bastide Neuve	20 000	0	20 000
DPEPVC – 13/9	Aménagement avenue Anatole France	20 000	0	20 000

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

TOTAL GENERAL	15 410 000	3 396 000	9 614 000
----------------------	------------	-----------	-----------

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2013 et suivants :
Budget Principal (101) : Natures 1321, 2315, 2031, 2033, 20414, 20417, 2042, 2158, 2135, 21578, 2152, 20413, 20414, 20417, 20418, 458 104 Fonctions 821 et 822 – Sous-Politique E110, C310, C340, C360, C380.

Pour Visa,
La Vice Présidente déléguée à la
Voirie et aux Grandes Infrastructures Routières

Danielle MILON

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Christophe MASSE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI